

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2017/**119**/...../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2017/010/AN
DU 23 MAI 2017

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

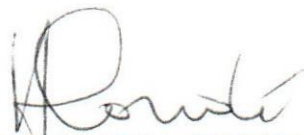
Vu la Constitution ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2017/010/AN du 23 mai 2017, portant autorisation de ratification de l'Accord de financement entre la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA), signé le 13 mars 2017 dans le cadre du financement du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP -GUINEE), pour un montant de 23.000.000 de Dollars US.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le **07 JUIN 2017**


Prof. ALPHA CONDE